**L’énonciation**

L’énonciation peut être définie, avec Emile Benveniste (*Problème* *de linguistique générale*) comme la mise en fonctionnement de la langue, au moyen d’un acte individuel d’utilisation, c’est-à-dire un acte pris en charge par un locuteur (ou énonciateur) donné, dans un cadre spatio-temporel donné, et destiné à un allocutaire donné.

L’acte d’énonciation est la condition d’existence du discours et d’actualisation de la référence.

Le mot *énonciation* désigne le processus même qui a pour aboutissement l’énoncé. Ce processus est unique : il n’est pas susceptible d’être reproduit comme l’énoncé. S’il est reproduit, apparaissent des conditions nouvelles d’énonciation. L’énonciation est donc ce qui rattache l’énoncé à la réalité, mais aussi au temps.

Au sens strict, l’énonciation désigne l’acte même d’énoncer. Pour l’étudier, on doit prendre en compte un certain nombre de paramètres : par exemple, la personne de l’énonciateur, le lieu où se produit l’énonciation, les conditions sociales, historiques, qui l’entourent, le moment, l’acte de langage dans lequel l’énonciation se trouve engagée, etc.

En France, il revient à Emile Benveniste d’avoir initié entre les années 50 et 70 un courant appelé plus tard *linguistique de l’énonciation*.

Il est habituel de distinguer entre la *phrase*, entité linguistique abstraite, qui peut être employée dans une infinité de situations différentes, et l’*énoncé*, réalisation particulière d’une phrase par un sujet parlant déterminé, en tel endroit, à tel moment. De ces deux notions, il faut encore distinguer l’*énonciation* : c’est l’événement historique constitué par le fait qu’un énoncé a été produit.

Toutes les langues disposent d’un certain nombre de termes, de tournures, qui renvoient à l’énonciation, les pronoms *je* et *tu*, par exemple. Ces pronoms ne peuvent pas s’analyser en dehors de la situation d’énonciation.

On note également que des adverbes de lieu, de temps, comme *ici*, *maintenant*, qui situent l’énonciation dans la réalité ont la même fonction. En fait, tous les mots qui aident à mettre en relation l’énoncé avec la réalité sont qualifiés d’*embrayeurs* (shifters). Les embrayeurs mettent en relation le contenu de l’énoncé avec une réalité.

Le *je* et le *tu* du français, réfèrent à celui qui est en train ou à qui l’on est en train de parler. Ils désignent certains êtres en leur attribuant le rôle d’interlocuteur, c’est-à-dire de locuteur ou d’allocutaire, dans l’événement énonciatif où l’énoncé apparaît. Des mots comme *mon* ou *le tien*, ne désignent pas les participants de l’énonciation, mais des objets en les mettant en relation avec ces participants.

Certains mots commentent l’énonciation de manière très directe, comme l’adverbe *franchement* par exemple, dans « *franchement*, c’est mal ». L’emploi de l’adverbe correspond à la volonté de dire quelque chose comme « si tu me demandes mon avis, je te dirai *franchement* que c’est mal ».

Lorsque nous sommes émus, il nous arrive de nous exclamer, de ponctuer notre discours d’interjections (*hélas !*) ou d’augmenter la quantité de mots portant une trace d’énonciation.

Si l’on enregistre une conversation ordinaire, on s’apercevra du nombre d’éléments de langage qui n’ont pas d’utilité dans le cadre strict de l’énoncé. Cependant, bien souvent, dans la conversation, nous répondons davantage à ce qui est impliqué par l’énonciation qu’à l’énoncé-même. La capacité de bien interpréter l’énonciation est une compétence qui nous est tout aussi nécessaire que la compétence linguistique pour parler.

Pendant longtemps, la linguistique ne s’est intéressée qu’à l’énoncé (structure syntaxique, sémantique, phonologique). Depuis plusieurs décennies maintenant, elle s’intéresse également à l’énonciation, c’est-à-dire à la production même de l’énoncé. Tout ce qui est dit est produit par quelqu’un qui le dit, dans un certain lieu, à un certain moment, dans certaines circonstances. Ainsi, l’attention nouvelle portée à l’énonciation par la linguistique, surtout sous l’influence de la pragmatique, montre que la linguistique s’intéresse de plus en plus aux phénomènes liés à la parole et au discours.

**La pragmatique**

La linguistique structurale étudie essentiellement le système de la langue. On lui a reproché de ne pas tenir compte du locuteur ou du contexte d’énonciation. La linguistique du 20ème siècle a opposé une linguistique de la langue à une linguistique de la parole.

La pragmatique, développée à partir des travaux d’Austin (sur les actes de langage - 1955), est une linguistique du discours qui intègre les situations et contextes de communication. Dans la linguistique française, le concept d’énonciation fonde la démarche de la pragmatique.

Actuellement, de nombreux débats portent sur la nécessité d’introduire dans la description linguistique la *pragmatique*. Celle-ci étudie tout ce qui, dans le sens d’un énoncé, tient à la situation dans laquelle l’énoncé est employé, et non à la seule structure linguistique de la phrase utilisée.

Depuis 1960, les chercheurs insistent sur l’immense étendue de ce domaine.

Connaître la situation est nécessaire, par exemple, pour établir le référent désigné par un pronom, l’acte de langage accompli (en disant « *je viendrai*», le locuteur donne-t-il une information, fait-il une promesse, agite-t-il une menace ?)

On ne peut pas considérer la pragmatique comme étrangère à la linguistique, sous prétexte qu’elle concerne ce qui s’ajoute du dehors aux phrases de la langue, car le recours à la situation pour l’interprétation est souvent nécessaire.